

Améliorer votre logement

AVEC

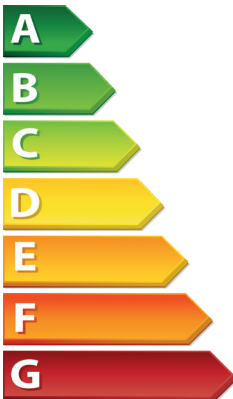
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Remplacer votre
chaudière ou poêle

Isoler vos murs

Changer vos fenêtres

Rénover votre
salle de bains



La communauté
de communes
vous aide

contactez le

04 56 48 00 11

Gratuit et sans engagement



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique



ActionLogement 

PERMANENCES MENSUELLES D'INFORMATIONS

Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de 10h30 à 12h30 à Evian - 29 rue Nationale.

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de 13h30 à 15h30 à Publier - CCAS - Mairie de Publier chef-lieu - place du 8 mai 1945.

Le 1^{er} mercredi du mois en alternance **Abondance** et **Châtel** : (*Abondance* : Maison des services les mercredis 02/05/18 ; 04/07/18 ; 05/09/18 et 07/11/18 de 10h à 12h ; *Châtel* : Mairie salle du Conseil les mercredis 06/06/18 ; 01/08/18 ; 03/10/18 et 05/12/18 de 10h à 12h.

Vous êtes propriétaire et occupant de votre logement : vérifiez vos conditions de ressources et contactez-nous avant le démarrage de vos travaux.

Barème des ressources de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) applicable au 01/01/2018

Prendre en compte le revenu fiscal de référence indiqué sur votre feuille d'impôts 2017

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 508	18 598
2	21 217	27 200
3	25 517	32 710
4	29 809	38 215
5	34 121	43 742
Par personne supplémentaire	+ 4 301	+ 5 510

Opérateur mandaté
par la CCPEVA



Habitat / Conseils Techniques et Financiers



➤ *Vous êtes propriétaire bailleur, contactez-nous directement pour connaître les critères d'éligibilité.*

04 56 48 00 11
contact@bonnin-demarchi.fr